CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Voies d'exécution : choisir la mesure, conduire la saisie et gérer les contestations

Le jugement est obtenu mais le paiement ne vient pas. Le débiteur a organisé son insolvabilité les comptes sont vides au moment de la saisie et la mesure choisie se révèle inadaptée au patrimoine réel. Chaque mesure mal calibrée coûte des frais et laisse au débiteur le temps de faire disparaître l'actif. Cette journée s'adresse à des praticiens expérimentés. Elle confronte les mesures conservatoires et les mesures d'exécution sur des situations réelles compare leur efficacité selon le type de patrimoine et détaille la conduite des contestations devant le juge de l'exécution. Le participant construit une stratégie de recouvrement ordonnée dans le temps.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 120 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats et juristes contentieux ainsi que responsables recouvrement et collaborateurs de cabinets intervenant en exécution des décisions.

PRÉREQUIS
Maîtriser la procédure civile et disposer d'une pratique du contentieux du recouvrement.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier la validité du titre et les conditions préalables à toute mesure
- Choisir la mesure d'exécution adaptée au patrimoine identifié du débiteur
- Articuler mesures conservatoires et mesures d'exécution dans le temps
- Conduire une contestation devant le juge de l'exécution
- Anticiper les situations de concours entre créanciers

03 Programme détaillé

M1 Préalables et choix de la mesure

- Vérifier avant d'engager les frais
- Titre exécutoire et caractère certain liquide et exigible de la créance
- Recherche d'informations sur le patrimoine du débiteur
- Mesures conservatoires et effet de surprise
- Critères de choix entre saisie et mesure conservatoire
- Coût et délai attendus de chaque mesure
- Cas pratique : Sur un dossier fourni les participants ordonnent les mesures à engager et justifient leur choix.

M2 Mise en œuvre des principales saisies

- Conduire la mesure jusqu'au paiement
- Saisie attribution sur comptes bancaires et sur créances
- Saisie des rémunérations et part saisissable
- Saisie vente des biens meubles
- Mesures portant sur les immeubles et sur les droits sociaux
- Rôle du commissaire de justice et pièces à lui transmettre
- Atelier : Les participants rédigent les instructions à transmettre pour engager une saisie attribution.

M3 Contestations concours et issues

- Tenir la mesure face au débiteur
- Compétence du juge de l'exécution et délais de contestation
- Moyens de défense les plus fréquents et réponses à préparer
- Concours de créanciers et répartition des sommes
- Délais de grâce et effets sur la mesure engagée
- Suites à donner en cas d'insolvabilité avérée
- Mise en situation : Une audience de contestation est simulée avec un participant en demande et un autre en défense.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 120 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr